

478 CAMBRAI

Société Civile Immobilière au capital de 1.100 €
Ayant son siège sis 600, Boulevard Jean Moulin (62400) BETHUNE,
RCS ARRAS 811 570 472
(Ci-après la « **Société** »)

PROCES VERBAL DE DECISIONS DE LA GERANCE

Le 29/03/2026

La société **MEBINVEST**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.200.000 euros, ayant son siège sis 600, Boulevard Jean Moulin (62400) BETHUNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ARRAS sous le numéro 453 757 379, représentée par son Gérant, Monsieur Edouard BEAUGRAND,

En sa qualité de Gérante de la Société,

A adopté les décisions suivantes relatives :

- A la constatation de la réalisation définitive de la cession de part sociale par Monsieur Edouard BEAUGRAND au profit de la société MEVINVEST et la constatation corrélative du caractère définitif des modifications décidées par les associés de la Société sous condition suspensive de sa réalisation ;
- Aux pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

La Gérance, connaissance prise de l'acte de cession de part sociale en date du 29/03/2026 aux termes duquel Monsieur Edouard BEAUGRAND a cédé une part sociale numérotée 1 à la société MEBINVEST, constate, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par les associés de la Société en date du 29/03/2026, le caractère définitif de la cession ainsi réalisée et par voie de conséquence le caractère définitif de la modification des article 7 et 8 des statuts décidée par les associés suivant décisions unanimes en date du 29/03/2026, savoir :

ARTICLE 7 – APPORTS

Il est inséré in fine un nouveau paragraphe rédigé comme suit :

« 7.5. – Cession de part du 29/03/2026 »

Aux termes d'un acte en date du 29/03/2026, Monsieur Edouard BEAUGRAND a cédé une part sociale à la société MEBINVEST RCS ARRAS 453 757 379. »

Article 8 – CAPITAL SOCIAL

Sans changement jusqu'à la suppression du tableau de répartition du capital remplacé par le tableau suivant :

« Associés	Nombre de parts	Numéros de parts	Nature des droits
<i>Société MEBINVEST RCS ARRAS 453 757 379</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>Pleine propriété</i>
<i>Edouard BEAUGRAND</i>	<i>19</i>	<i>De 2 à 5 et de 1.086 à 1.100</i>	<i>Pleine propriété</i>
	<i>1.080</i>	<i>De 6 à 1.085</i>	<i>Usufruit</i>
<i>Auguste BEAUGRAND</i>	<i>270</i>	<i>De n° 6 à 275</i>	<i>Nue-propriété</i>
<i>Héloïse BEAUGRAND</i>	<i>270</i>	<i>De 276 à 545</i>	<i>Nue-propriété</i>
<i>Margaux BEAUGRAND</i>	<i>270</i>	<i>De 546 à 815</i>	<i>Nue-propriété</i>
<i>Léon BEAUGRAND</i>	<i>270</i>	<i>De 816 à 1.085</i>	<i>Nue-propriété »</i>

DEUXIEME DECISION

La gérance confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

La Gérance

Pour la société MEBINVEST
Edouard BEAUGRAND

Edouard BEAUGRAND

✓ Certifié par  notaire